

BYK GS-61

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : BYK GS-61

Détails concernant le fabricant ou le fournisseurSociété : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086

Visitez notre site Web : www.byk.comAdresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.comNuméro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : oilfield

Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments d'étiquetage SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Nature chimique : Polyglycol

Composants dangereux

Aucun ingrédient dangereux

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.

BYK GS-61

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

yeux	Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	: Pas d'information disponible.
Avis aux médecins	: Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Oxydes de carbone
Produits de combustion dangereux	: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).
Information supplémentaire	: Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Utiliser un équipement de protection individuelle.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger	: Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Conditions de stockage sûres	: Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
Matières à éviter	: Pas de matières à signaler spécialement.

BYK GS-61

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains
Matériel : Gants imperméables

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : liquide visqueux
Couleur : clair
Odeur : aromatique
Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Point d'éclair : 491 °F (255 °C)
Méthode: Creuset fermé Cleveland

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

BYK GS-61

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Densité relative/Densité spécifique	:	Donnée non disponible
Densité	:	1.0180 g/cm ³ (68 °F (20 °C))
Solubilité(s)	:	
Hydrosolubilité	:	négligeable
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Température d'inflammation	:	Donnée non disponible
Viscosité	:	
Viscosité, dynamique	:	337 mPa.s (77 °F (25 °C)) Méthode: Brookfield
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Tension superficielle	:	Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler.
Conditions à éviter	:	Donnée non disponible
Matières incompatibles	:	Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	:	On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale	:	Remarques: Donnée non disponible
Toxicité aiguë par inhalation	:	Remarques: Donnée non disponible
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	Remarques: Donnée non disponible

BYK GS-61

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

BYK GS-61

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation

40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques

Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire

: Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

EPA code (s) de déchets dangereux

: Non applicable

Emballages contaminés

: Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**49 CFR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]****US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

BYK GS-61

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCMII Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Massachusetts Right To Know

Aucun des composants n'est soumis à la Loi "Right to Know" du Massachusetts.

Pennsylvania Right To Know

Polymer

-

New Jersey Right To Know

U.S.: Nombre Secret : 800963-6026

Commercial

d'Enregistrement de New Jersey pour le produit (NJ TSRN)

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Nous certifions que tous les composants de ce produit sont énumérés sur le inventaire de TSCA ou ne sont pas sujets aux conditions d'avis par 40 CFR 720 30(h).

DSL : Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le

BYK GS-61

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

LIS LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.